

LA MEILLEURE FAÇON
DE GÉRER UNE CRISE,
C'EST DE S'Y PRÉPARER



Au cours des dix dernières années, le nombre de kidnappings d'étrangers a été multiplié par trois à travers le monde. Pour les professionnels comme pour les particuliers, gérer une telle situation de crise nécessite une compétence spécifique qui s'appuie sur une double approche : l'assistance et la protection financière.

Hiscox. Assureur spécialiste

Hiscox est le leader mondial de l'assurance kidnapping et extorsion avec 65% de part de marché. Nous couvrons nos assurés contre toutes formes d'extorsion et pouvons protéger leurs actifs contre des demandes illégales ainsi que les coûts associés (frais de négociation, frais psychologiques, perte d'exploitation, salaires, frais de rapatriement).

Valeur ajoutée pour votre activité

En tant qu'experts spécialistes, nous connaissons la valeur d'un service de qualité et d'une approche simple, flexible et rapide. C'est pourquoi, quand nous vous couvrons, nous vous offrons aussi les bénéfices suivants :

- **des souscripteurs experts**, dotés de pouvoirs de décision importants qui leurs permettent d'être très réactifs, indépendamment du caractère inhabituel de la demande,
- **une discrétion absolue**, avec la garantie que seul un nombre très limité de nos employés connaissent le nom de nos clients
- **une forte culture du service**, notamment en gestion de sinistres, dédiée à votre tranquillité d'esprit,
- **des polices d'assurances flexibles**, adaptables aux besoins de votre activité et aux changements que vous jugerez nécessaires,
- **une connaissance approfondie des zones à haut risque**, grâce à une expérience de plus de 20 ans dans l'assurance kidnapping et extorsion.

Philosophie de règlement des sinistres

Nous sommes particulièrement attentifs au processus de gestion des sinistres afin qu'il soit le plus fluide possible. Nous partons du principe que votre réclamation est juste et ne tentons pas d'interpréter le contrat en votre défaveur. Si le sinistre est dû, nous le payons. C'est notre philosophie, et notre métier.

Avec Hiscox...

Exercez votre activité en toute sérénité, nous sommes là pour vous protéger.

Face à une situation délicate à appréhender, nous avons l'expérience nécessaire pour vous garantir une protection complète. Hiscox est le seul assureur au monde à utiliser exclusivement les services de **Control Risks**, cabinet indépendant spécialisé dans la gestion de crise, qui a traité plus de 1700 cas de kidnapping et d'extorsion depuis 25 ans.

Nous couvrons notamment :

- **les kidnappings**
- **les extorsions** - y compris les menaces de mort, de blessure, d'enlèvement ou les menaces de dommages aux biens
- **les détentions illégales**
- **les détournements**
- **les risques de piraterie** pour les entreprises de transport et de services maritimes

Exemples de sinistres

- Un employé d'une PMI part en déplacement professionnel en Algérie et se fait kidnapper. Hiscox a fait intervenir Control Risks durant toute la durée de la négociation et a remboursé la rançon versée aux ravisseurs, ainsi que les frais psychologiques, les salaires et tous les coûts liés à la négociation.
- Une PME française a reçu des menaces d'empoisonnement de sa production de blé en cas de non-paiement de rançon. Hiscox a fait intervenir Control Risks, notamment pour gérer le risque d'image, et a remboursé la Perte d'Exploitation résultant des jours d'arrêts de production suite à cette menace.

Next steps ?

Cette brochure est un résumé non exhaustif de notre offre d'assurance sur les kidnappings, extorsions, détentions, détournements et la piraterie. Pour plus d'informations et l'obtention d'un devis, contactez votre courtier ou Hiscox :

Nicolas Fontvieille
nicolas.fontvieille@hiscox.com
01 53 21 83 11

Nous assurons aussi :

- La responsabilité civile professionnelle
- La responsabilité des dirigeants
- Les bureaux
- les collections d'entreprises
- les habitations haut de gamme
- les objets d'art et les collections
- les professionnels de l'art
- les musées et expositions
- les matériels et équipements



19 rue Louis le Grand 75002 Paris

T 0810 50 20 10

F 0810 00 71 02

E hiscox.info@hiscox.fr

www.hiscox.fr

N.B : Les sinistres sont examinés et évalués pays par pays au cas par cas, en appliquant les conditions générales et particulières propres à chaque police d'assurance qui y est rattachée.